

253

juillet - août 2015
mensuel
mubw.be

espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



Aménagement du territoire Quels sont les acteurs les plus influents du Brabant wallon ?

URBANISME

La course au premier
écoquartier brabançon

ENVIRONNEMENT

Sensibiliser à la forêt
pour être une cité modèle

CULTURE BW

Le CCBW
a trente ans



Un gâteau bien riche

En 30 ans de vie, le Centre culturel du Brabant wallon a pu se forger une histoire riche en projets, réalisations, initiatives, collaborations... sans oublier, il y a 22 ans, la création de la Maison de l'urbanisme en son sein. Car, devons-nous vraiment le rappeler (si certains en doutent encore), l'aménagement du territoire, le cadre de vie font partie intégrante de notre culture. Durant toutes ces années, si la culture a pu se développer, se partager, se vivre, c'est grâce aux équipes, à ces hommes et ces femmes qui se sont succédé dans l'institution et qui ont permis de construire l'histoire du CCBW. Mais surtout, c'est grâce au public, aux habitants, à toutes ces personnes qui, au fil des années, ne doutent pas que la culture est un des ciments de l'identité de notre province.

La culture, essence de notre existence, continue et continuera d'être. Longue vie au CCBW qui la fait vivre.

> Catherine Vandenbosch

- 03 En deux mots
- 04 Dossier
Les acteurs les plus influents du Brabant wallon
- 07 Statistiques
Les chiffres clés du Brabant wallon
- 08 Environnement
Sensibiliser à la forêt pour être une cité modèle
- 10 Aménagement du territoire
La course au premier écoquartier brabançon
- 11 Détente
Êtes-vous toujours incollable en urbanisme ?
- 12 Le CCBW fête ses trente ans,
la Province souffle vingt bougies
- 15 Épinglé pour vous...
L'agenda du mois
- 16 Visite guidée
Lille : Ecoquartier et espaces verts, une solution contre l'étalement urbain

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

Éditeur responsable : Édith Grandjean - Coordination : Catherine Vandenbosch, Xavier Attout, Marie-Pierre Uenten (culture BW) - Rédaction : X. Attout, C. Dunski, C. Vandenbosch

Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandenbosch, A. Chevalier, X. Attout - Président de Maison de l'Urbanisme : Mathieu Michel

Maquette : www.doublepage.be - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jcbgam - Tirage : 7 700 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou m.urbanisme@ccbw.be - Site internet : www.mubw.be - www.ccbw.be

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.

Dessin : Marco Paulo. Photo de couverture : D. R.

Un Groupe d'action locale pour Chastre et Walhain

Les communes de Gembloux, Eghezée, Sombreffe, Chastre et Walhain souhaitent former un Groupe d'action locale (GAL). Elles ont déposé une candidature en ce sens auprès du projet Leader. L'objectif est de mener à bien des projets de développement transcommunaux liés à la ruralité. Les projets en question pourront porter sur des thématiques très variées (agriculture, environnement, tourisme, culture, emplois locaux, mobilité, énergie, paysages, artisanat). Les citoyens y seront associés.

L'IBW met la main sur le parc scientifique Monnet

L'Intercommunale du Brabant wallon vient de signer la plus importante transaction immobilière de son histoire. Elle a mis la main sur le parc scientifique Monnet, situé à Louvain-la-Neuve entre la N4 et la E411. L'ancien centre de recherche de Shell est un ensemble de bâtiments de 27 000 m² qui accueillera des entreprises spécialisées en matière d'innovation et de recherche. Le site a été dessiné par Philippe Samyn qui, selon l'ancien directeur de l'UCL Jean-Marie Lechat, y a conçu « *l'un des plus beaux exemples d'architecture industrielle en Belgique* ».



@ Centre Monnet



150 logements prévus au chancre Folon à Wavre

Du neuf dans la réhabilitation du chancre de l'ancien athénée Folon, à Wavre. Le promoteur, la société DPI, vient de présenter aux riverains un projet comprenant 150 logements, dont une cinquantaine d'appartements, des maisons mitoyennes et seize maisons unifamiliales. L'architecte Pierre Blondel a dessiné le projet. Plus de 60 % de ces nouveaux logements seraient réservés à des personnes ayant des revenus qualifiés de modérés, selon le souhait de la Régie foncière provinciale, qui pilote le dossier. DPI envisage de déposer une demande de permis avant la fin de l'année et d'entamer le chantier dans le courant de l'année 2016.

« Le réseautage n'est pas tout : on n'obtient aucun projet immobilier autour d'une coupe de champagne. »

Eric Scharz, directeur
de Matexi Brabant wallon

Un contournement comme charge d'urbanisme

La Régie foncière provinciale et le promoteur immobilier Matexi vont financer une portion du contournement de Jodoigne. Un contournement attendu depuis la fin des années 1970. En janvier, le ministre wallon des Travaux annonçait le déblocage d'1,8 million pour permettre la réalisation d'une des phases de ce projet. Faute de moyens de la Wallonie, Matexi et la Régie foncière provinciale devront compléter l'investissement également à hauteur d'1,8 million. Et ce, sous la forme de charges d'urbanisme déguisées puisqu'ils souhaitent développer un projet de près de 500 logements sur un terrain de 20 hectares. La première des trois phases devrait encore commencer en 2015. Elle permettra de relier la rue de la Maladrerie à la chaussée de Charleroi.

Le Brabant wallon dispose depuis peu de sa première station au gaz naturel comprimé. Elle est située à Nivelles, commune précurseur dans l'utilisation de véhicules roulant au gaz naturel comprimé. C'est seulement la seconde à s'implanter en Wallonie.

> Un million pour le PAMExpo, situé à Court-Saint-Étienne. C'est le montant déblocué par la Province pour redynamiser et réaménager ce grand hall d'exposition, ancien bâtiment des usines Henricot.

> Une passerelle a été installée à l'Abbaye de Villers-la-Ville, sur une des arches des arcades.

Des experts ont dressé la liste de ceux qui font l'aménagement du territoire en BW

Quels sont les acteurs les plus influents de la Province ?

Le développement du Brabant wallon est entre leurs mains. Ils pèsent chacun à leur façon sur l'aménagement de la province. Des incontournables dans leur domaine d'activité. Des spécialistes sondés ont dressé la liste des dix acteurs principaux du Brabant wallon. On vous explique pourquoi.

Pas besoin de remuer dans les brancards : l'exercice est bien évidemment subjectif. Une quinzaine de spécialistes de l'aménagement du territoire ont été sondés sur la question. Les mêmes noms ressortaient pratiquement à chaque fois. De quoi dresser une liste cohérente représentant les personnes les plus influentes en matière d'aménagement du territoire en Brabant wallon. Des gens qui agissent d'une manière ou d'une autre sur le devenir de la province. Nous n'avons pas établi de classement, ce qui aurait été trop aléatoire. Yves Hanin, responsable du CREAT, s'est toutefois aventuré dans un ordre de priorités : « *En matière d'aménagement du territoire, plusieurs acteurs ont une influence prépondérante sur le devenir d'une région. J'estime que les habitants sont à classer en premier. Suivis des promoteurs immobiliers, des entreprises, des bourgmestres et du fonctionnaire délégué, de la direction des routes de la Wallonie (ex MET) et enfin de la Province.* »

Christian Radelet



Un incontournable. Décrié par certains, salué par d'autres, le fonctionnaire délé-

gué occupe bien évidemment une place importante sur l'échiquier de l'aménagement du territoire en Brabant wallon. Si pas la plus importante. La plupart des dossiers d'envergure passent entre les mains de celui qui agit pour le compte de la Wallonie. À 61 ans, à quatre ans de la retraite, il a décidé de passer à la vitesse supérieure ces derniers mois et d'énoncer plus clairement aux communes sa vision et ses souhaits en matière d'aménagement du territoire. Cela passe notamment par des prises de décision supra-communales et non plus réservées au pré carré de chaque collège communal.

Baudouin le Hardy de Beaulieu



Le patron de l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW) est un poids lourd du développement économique et territorial du Brabant wallon. Plus aucune commune ne peut aujourd'hui se passer de cette institution. Active depuis 1966 dans les secteurs du développement économique, de l'assainissement des eaux usées et de la gestion des déchets, elle ne cesse aujourd'hui d'élargir son champ d'actions. Piscine, lutte contre les inon-

datations, commissariat de police, centre de tir, promotion immobilière, caserne de pompiers, étude du tracé du contournement nord de Wavre, gestion du site du Lion de Waterloo : autant de dossiers évoqués ou lancés ces derniers mois qui témoignent de sa diversité nouvelle et de son caractère incontournable. Une chose est sûre : l'efficacité de cet outil qui emploie 270 personnes est salué par tous. L'une des trois intercommunales de la province (les deux autres sont actives dans le domaine social et la distribution d'eau) est aujourd'hui devenue une machine de guerre. Difficile de s'y opposer sans craindre un retour de bâton, sous forme de mise au ban. Si bien que tout le monde fait appel à ses services en tant qu'interlocuteur privilégié. Parfois pour tout et n'importe quoi d'ailleurs. « *Il est évident que nous sommes influents et puissants, mais ce n'est pas à moi de le dire* », nous disait, il y a peu, son directeur, Baudouin le Hardy de Beaulieu.

Philippe Barras



Responsable de l'Inesu, le bras immobilier de l'UCL, Philippe Barras agit sur une zone géographique bien déterminée. Mais son importance n'en est pas moins

grande puisque Louvain-la-Neuve est le terreau de tous les projets d'envergure en Brabant wallon. La mainmise de l'UCL sur la région transparait à travers ses décisions. Projet résidentiel, parc scientifique, parking RER, musée, arrivée des Chinois, etc. : le champ d'actions est divers et varié. Ils sont nombreux à affirmer que l'UCL, cet État dans l'État, pèse davantage que la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve. Difficile en tout cas d'aller à contre-courant de l'Université, tant la force de son lobbying et son réseau sont puissants.

Francis Haumont et Bernard Paques



L'aménagement du territoire est-il aujourd'hui aux mains des avocats ? Si c'est le cas, il y en a deux qui sont très actifs dans la Province : Francis Haumont (photo) et Bernard Paques. Des pointures wallonnes, même. Ils sont sollicités sur tous les grands dossiers. Et, selon le camp que vous choisissez, vu la complexité du Cwa-

tupe, ils feront pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Une assurance tous risques. Toujours sur le plan juridique, comment ne pas citer le Conseil d'État. Un organe qui « est sollicité sur tous les grands projets et se positionne clairement » estime ce bourgmestre, alors que pour cet urbaniste, « on accorde beaucoup trop d'importance à ses décisions, qui font parfois jurisprudence dans toute la Wallonie. »

Yves Hanin



Il est de toutes les études, de tous les colloques, de toutes les rencontres qui comptent en Brabant wallon. Le directeur du CREAT (Centre d'études en aménagement du territoire de l'UCL) est une pointure dans son domaine. Apprécié des communes, des promoteurs et d'autres autorités publiques pour sa vision de l'aménagement du territoire à la fois locale et régionale, ses avis éclairants font référence dans le mi-

lieu. Il ne désespère pas de voir se former deux grandes villes de 100 000 habitants en Brabant wallon, l'une autour de Wavre/Louvain-la-Neuve, l'autre autour de Waterloo/Braine-l'Alleud/Nivelles. Une des seules pistes selon lui pour que le Brabant wallon prenne son destin en main.

Eric Schartz



Le Brabant wallon fait office de petit paradis pour les promoteurs. Si le projet est un minimum réfléchi, bien localisé et de qualité, les appartements - ils ne construisent pratiquement plus que ça - partent comme des petits pains. La demande, même pour du haut de gamme, ne fléchit pas.

À ce petit jeu, Matexi (principal acteur avec 5 à 10 % des parts de marché), Equilis, Thomas & Piron et Immobil font office de têtes de pont. Notons tout de même une évolution notable dans le développement de projets : la création



de nouveaux quartiers, cohérents, qui mélangent les fonctions résidentielle, de bureau et commerciale est de plus en plus privilégiée. Des avancées intéressantes en matière d'aménagement du territoire. Notons que ce sont ces mêmes promoteurs qui devront construire les 115 000 logements wallons attendus d'ici 2030 (dont un quart en Brabant wallon) pour combler la demande. Pour y arriver, les sites à réhabiliter (SAR) sont privilégiés par le nouveau ministre Di Antonio.

Serge Peeters



« Agora et ABR raflent tout ce qui passe. Pratiquement aucun plan communal d'aménagement du territoire ou schéma de structure n'échappe à Agora (NDLR : dont le patron est Serge Peeters). Ils ont un pied et huit orteils en Brabant wallon. Ils ont par exemple fait une véritable OPA sur Wavre. Et ce qu'ils n'ont pas, c'est ABR qui l'a. » L'affirmation vient d'un bourgmestre influent qui n'a pas sa langue en poche. Et qui résume les échos entendus ici et là. Les bureaux

d'études sont de plus en plus sollicités par les communes. De manière à baliser le développement d'une zone ou d'une région. Leurs poids est inversement proportionnel à leur notoriété. Accessoirement, ces bureaux font office d'arbre derrière lequel un collège communal peut se cacher en cas de fronde d'habitants.

Mathieu Michel



La Régie foncière provinciale est un acteur qui se veut incontournable. « *Même s'il serait temps qu'elle sorte quelque chose de terre* », persifle ce directeur d'une autre institution publique. La Régie développe des projets immobiliers à prix modérés (location ou vente), de manière à permettre à un public moins aisé de rester en Brabant wallon. Elle dispose de quelques projets en cours : réhabilitation du chancre Folon, lotissement de la Maladrerie ou encore le lotissement de Gastuche. Elle agit chaque fois avec un promoteur. Le président de la Régie est Mathieu Michel. Ce dernier, sous son autre casquette de président du Collège provincial, vient également de lancer le Contrat du développement territorial.

Les communes

Difficile d'en sortir une du lot. Cela dépend bien évidemment de la personnalité d'un bourgmestre (ou de ses échevins) qui peut posséder une vision (bonne ou moins bonne) de l'aménagement du territoire. Mais également des projets et des terrains disponibles sur une commune. Louvain-la-Neuve, Tubize, Nivelles, Genappe, Braine-l'Alleud sont les communes qui possèdent les plus importants projets immobiliers. Et les différents bourgmestres les ont accompagnés. Les communes ont donc bien évidemment un poids énorme sur l'aménagement du territoire brabançon.

Des associations environnementales

Epures (Trop de Bruit en Brabant wallon), Natagora Brabant wallon, Urbaverkoi, l'Association des habitants de Louvain-la-Neuve, Hommes et Patrimoine à Rixensart, etc. : autant d'associations qui défendent leur environnement et qui pèsent sur la manière d'aménager le territoire en tentant de faire entendre la voix des habitants. Difficile d'en sortir une du lot. Il n'existe pas d'Inter-Environnement Brabant wallon qui agirait sur toute l'échelle de la province. Mais les habitants sont des acteurs incontournables du territoire. D'autant plus qu'ils sont de plus en plus informés et que l'information circule de plus en plus vite.

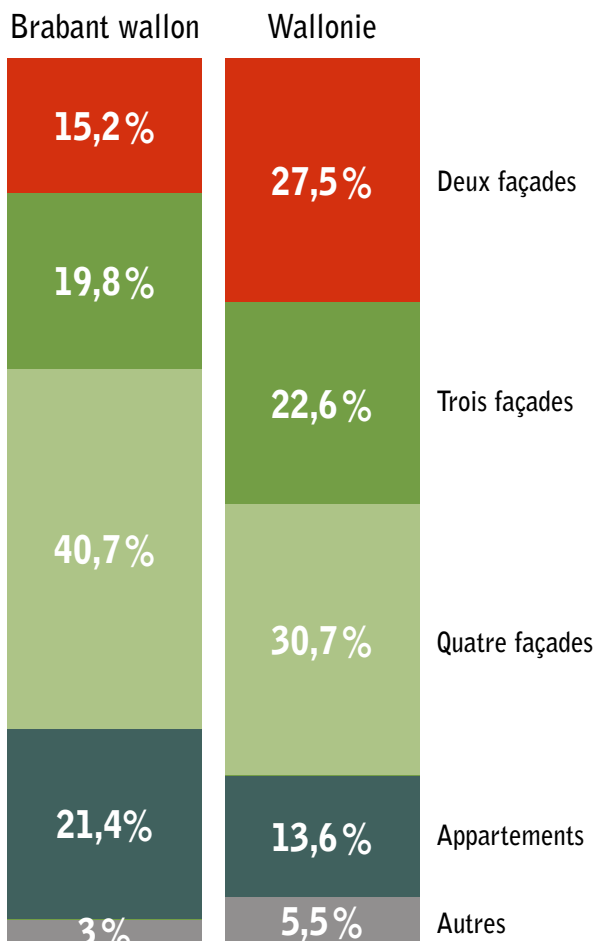
> **Xavier Attout**



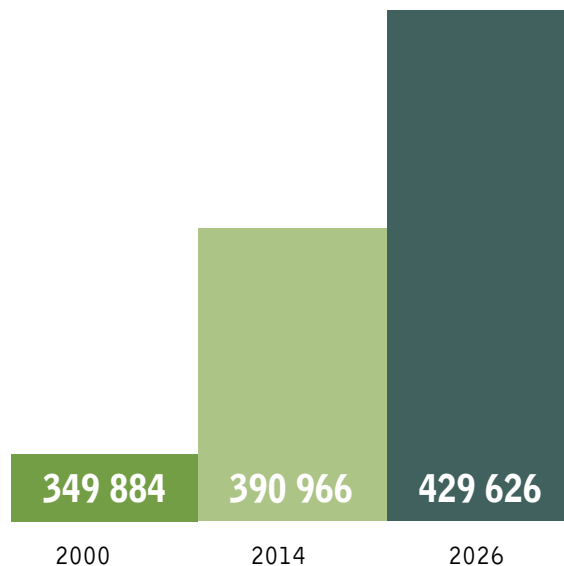
© Christophe Gillot

Les chiffres clés du Brabant wallon

Source IWEPS - Le Brabant wallon en chiffres



Le nombre d'habitants augmente plus vite en Brabant wallon qu'en Wallonie



170 858

Le nombre de logements en Brabant wallon a augmenté de 27% en 19 ans

54%

Nombre de couples ou de cohabitants en Brabant wallon. Il est de 49% en Wallonie

25%

À Tubize, un quart du parc immobilier est composé d'immeubles à appartements alors que la moyenne brabançonne wallonne est de 13%

Le top 7 des communes où les revenus sont les plus élevés

Lasne	42 393
Chaumont-Gistoux	37 825
Waterloo	36 948
Walhain	36 923
La Hulpe	36 376
Rixensart	36 264
Beauvechain	35 977

Quelques chiffres en bref

- La population brabançonne se rajeunit : il y a plus de jeunes de 5 à 24 ans que dans le reste de la Wallonie
- L'âge moyen en Brabant wallon était de 40 ans et 10 mois pour 40 ans et 8 mois en Wallonie
- Le taux de chômage est de 10 % en Brabant wallon
- Wavre et Nivelles sont les principaux pôles d'emplois
- Un quart des demandeurs d'emploi a plus de 50 ans

Ottignies-Louvain-la-Neuve est la première cité belge « Forêt pour tous »

Sensibiliser à la forêt pour être une cité modèle

L'urbanisation du Brabant wallon rend encore plus importante la préservation des surfaces forestières. La Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve a été primée pour les actions qu'elle développe. Une récompense de 50 000 euros qui va lui permettre d'accentuer ces actions.

Avec 12 % de son territoire en zone forestière, Ottignies-Louvain-la-Neuve est loin d'être la commune belge la plus boisée. Cela ne l'a pas empêchée de devenir la première « Commune Forêt pour tous » de Belgique. Un label décerné par le Paper Chain Forum et ses partenaires - GoodPlanet Belgium, PEFC et la Société Royale Forestière de Belgique. Leur objectif est d'encourager la population à mieux connaître et respecter les forêts, pour profiter davantage de leurs ressources et en assurer une exploitation durable. « *Ce n'est pas la quantité qui est visée, mais la qualité du travail qui a déjà été réalisé à Ottignies*, lance Firmin François, président de Paper Chain Forum, une association qui représente toute la filière du bois en Belgique, soit près de 60 000 personnes. *Par cette reconnaissance, nous voulons féliciter Ottignies-Louvain-la-Neuve des liens étroits qu'entretiennent ses habitants, ses écoles et son administration communale avec les bois et les forêts. Nous espérons que cela incitera d'autres communes à lui emboîter le pas.* » Cette asbl concerne les propriétaires forestiers, les éditeurs de journaux et de périodiques ou encore les entreprises de recyclage du papier. Son objectif est d'encourager un usage durable du papier et d'informer le grand public du caractère harmonieux de la relation entre le papier et la forêt.

15 ha de bois communaux
À Ottignies-LLN, il y a environ 400 hec-

tares de bois sur les 3 390 hectares de superficie que compte la commune. Ils sont répartis entre le bois de Lauzelle (propriété de l'UCL, 200 ha), des propriétaires privés (100 ha), le Bois des Rêves (Province, 100 ha) et les bois communaux (15 ha). Ce sont ces derniers hectares qui ont été primés. « *Le bois du Buston est le plus ancien*, fait remarquer le bourgmestre Jean-Luc Roland. *Il est situé au cœur d'une cité sociale. En 2007, nous avons acquis le bois de l'Escavée qui permet depuis lors à l'école de La Croix de développer un projet d'école en forêt. Enfin, sur le site de la cressonnière de Pinchart, nous venons de racheter le Tienne du Loche. Soit trois bois d'environ cinq hectares chacun.* »

Être une ville « amie de la nature »

Des terres qui ont permis, depuis une dizaine d'années, de développer des actions mettant en avant le rôle de la forêt et d'analyser la biodiversité présente dans ces bois. « *Un des objectifs stratégiques que nous nous sommes fixés, c'est de faire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve une ville « amie de la nature », prônant une gestion écologique, durable et respectueuse de la biodiversité*, note l'échevine de l'Environnement, Cécile Lecharlier. *La reconnaissance que nous accordons aujourd'hui le Paper Chain Forum montre que nous avançons dans la bonne direction. C'est un bel encouragement à poursuivre nos efforts.* »



Les élèves de

Parmi les actions déjà développées, on retrouve des actions telles que la sensibilisation auprès de la population ou encore la création de sentiers nature bordés de panneaux didactiques sur l'environnement. « Cela fait de nombreuses années que nous sommes sensibles à la nature et à l'environnement, poursuit Cécile Lecharlier. Il s'agit d'un enjeu primordial pour nous. » Et Firmin François d'enchérir : « La forêt remplit en fait trois fonctions essentielles. Une fonction écologique tout d'abord. Et il faut se battre pour préserver la biodiversité de la faune et de la flore. La forêt a ensuite un rôle économique, puisqu'elle sert à la production de bois et à la fabrication du papier. La forêt, c'est enfin un enjeu social puisqu'elle doit servir d'endroit récréatif et de balades. Ces trois fonctions sont

complémentaires. Ce qui implique une bonne gestion dès le départ. »

Un financement de 50 000 euros pour les projets

Une charte a été signée entre l'asbl et la Ville d'Ottignies-LLN. Elle doit permettre d'accentuer le caractère « ville amie » de la nature, prônant une gestion écologique, durable et respectueuse de la biodiversité. Un subside de 50 000 euros lui a été alloué par le Paper Chain Forum pour développer des projets en ce sens (voir ci contre). L'an prochain, ce sera au tour d'une ville flamande d'être primée. Même si l'asbl compte analyser dans un premier temps la manière dont va se dérouler cette initiative, afin d'en tirer les enseignements les plus judicieux.

Et Firmin François de conclure : « Bien

que la Wallonie soit abondamment boisée, le seuil conduisant la population vers la forêt est encore trop peu élevé et les connaissances des fonctions du bois sont fragmentaires. Par cette campagne, nous voulons y remédier activement. Ceci renforcera la relation durable entre la population et le patrimoine forestier. »

> **Xavier Attout**



Un hectare du bois de l'Escavée reboisé

Parmi les actions que la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve compte développer dans les prochains mois, conformément à la convention signée avec Paper Chain Forum, on retrouve onze points précis.

Le premier est la volonté de labelliser ses bois de la norme PEFC, une sorte de certification forestière qui nécessite une planification dans l'espace et le temps des actes de gestion. Notamment via une sylviculture appropriée afin de maintenir le potentiel de production à un niveau souhaitable du point de vue économique.

Sensibiliser aux produits de la forêt

Le bois communal de l'Escavée recevra une attention particulière. Une dizaine de panneaux d'information sur les différentes fonctions de la forêt y seront par exemple installés. Parmi d'autres initiatives forestières envisagées prochainement, pointons notamment la replantation d'un hectare de forêt dans ce même bois et la mise en place d'animations qui seront proposées aux élèves et enseignants de plusieurs écoles communales, afin de les sensibiliser à des thèmes tels que la nature et la biodiversité, la gestion forestière durable, les produits de la forêt, etc. Les services communaux seront quant à eux encouragés à faire encore mieux pour employer de façon plus durable et plus raisonnée le papier et d'autres produits dérivés du bois.

Enfin, parmi les autres actions, relevons le tri des déchets au sein de l'administration communale, la verdurisation des cimetières, la création d'ateliers-forêt, des visites de découverte des bois communaux, la formation de guide forestiers ou encore le développement d'une politique responsable en matière d'achat et d'utilisation des produits de la forêt.

> **X. A.**

Genappe, Court-Saint-Étienne et Tubize prêtes à prendre la voie verte

La course au premier écoquartier brabançon

210 logements à la centrale d'Oisquercq

L'ancienne centrale électrique d'Oisquercq vient donc d'être reconnue comme site à réaménager par le ministre wallon de l'Aménagement du territoire Carlo Di Antonio. D'une superficie de 9 hectares, le site est délimité par la rue du Canal au nord, la rue du

Bon Voisin à l'est et le canal bordé d'un RAVeL à l'ouest. Cette reconnaissance va permettre aux promoteurs, la S.A. Les Jardins d'Oisquercq, une filiale de l'important groupe immobilier CFE, d'introduire les permis d'urbanisme en vue de la reconversion du site.

Le projet de réhabilitation de cette ancienne friche consiste en la création d'un écoquartier de 210 logements, constitué de maisons et d'appartements. Il sera construit sur la partie nord du périmètre afin de préserver le paysage ouvert sur la partie sud. « Cela confirme notre volonté de lutter contre l'étalement urbain et de remettre à disposition des Wallons et des entreprises des terrains désaffectés », précise la porte-parole de Carlo Di Antonio.

Du côté de Tubize, ce projet s'inscrit dans une volonté de réhabiliter les différents chancres présents dans la commune. Ce projet se réalisera en concertation avec les riverains. L'objectif est que le quartier ne perde pas son caractère villageois.

Outre les 210 logements, ce nouveau quartier pourrait aussi abriter un supermarché de proximité et une antenne de police. Le permis d'urbanisme pourrait être accordé début 2016. Le chantier s'étalera alors sur au moins cinq ans.

La nouvelle tendance en aménagement du territoire est aux écoquartiers. La plupart des projets d'envergure qui se développent en Brabant wallon s'affublent d'un tel titre. Parmi eux, on retrouve la réhabilitation du chancre Henricot (début des travaux cet été) et deux dossiers, moins avancés, qui viennent d'obtenir un feu vert de la Wallonie. Des sites reconnus désormais comme SAR (site à réhabiliter), ce qui permet de prendre quelques libertés avec le plan de secteur et de faire passer, par exemple, une zone réservée à l'industrie en zone d'habitat.

Genappe va rentrer ses premiers permis

L'affaire était déjà ficelée suite à la procédure urbanistique de dialogue compétitif remportée par Matexi. Mais une nouvelle étape, administrative cette fois, vient d'être franchie avec l'approbation du rapport urbanistique environnemental de la zone de réserve

foncière. Le futur écoquartier sera situé sur le site de l'ancienne sucrerie de Genappe (8 ha sur les 140 du site, dont 73 de réserve naturelle).

Cette décision permet d'enclencher une nouvelle phase : les demandes de permis d'urbanisme. Le projet devrait prendre la forme d'un écoquartier de référence, comme le souhaitait Philippe Henry. 290 logements sont prévus ainsi qu'une crèche. L'empreinte écologique et énergétique des constructions sera centrale. Des espaces verts seront également créés. La végétalisation du site devra contribuer à la qualité de vie. Les trois phases de travaux devraient prendre fin en 2022.

Ajoutons que Matexi va faire appel à Espace Environnement, une association spécialisée dans la concertation entre riverains et promoteurs dans le cadre de projets immobiliers d'importance. Un geste de Matexi pour favoriser le dialogue entre les différentes parties.

Par ailleurs, des travaux de réhabilitation seront lancés en 2016 sur le site de l'ancienne sucrerie afin de pouvoir y accueillir dans le futur des services, des artisans et des PME.

> **Xavier Attout**



© Saint-Guilain et Matexi

Êtes-vous toujours incollable en matière d'urbanisme ?

Comme l'an dernier, la Maison de l'urbanisme vous propose de tester vos connaissances en matière d'urbanisme et de voir si vous avez été attentifs à l'actualité de ces derniers mois. Histoire également de voir si vous connaissez aussi bien le territoire que vous ne le pensez. Un test garanti sans fuites.

1. Quand entrera en vigueur le Code du développement territorial ?

- a) Le 1er octobre 2015
- b) Le 1er janvier 2016
- c) Il est reporté sine die
- d) Jamais

2. L'Intercommunale du Brabant wallon inaugurera en septembre à Genval un centre d'entreprises rénové selon la méthode « Cradle to Cradle ». De quoi s'agit-il ?

- a) Tous les matériaux utilisés sont passés par la filière du recyclage
- b) Raser un site et reconstruire d'une manière écologique
- c) Chaque matériau utilisé est du commerce équitable
- d) Rénovation minimum, où des éléments du patrimoine sont mis en évidence

3. De combien d'hectares la zone classée du champ de bataille de Waterloo a-t-elle été étendue pour arriver à 986 ha ?

- a) 101
- b) 811
- c) 451
- d) 271

4. Après vingt ans de tracasseries administratives, le lotissement du champ Saint-Anne à Wavre, l'un des plus importants du Brabant wallon, vient de se débloquer. Combien de logements comptera-t-il ?

- a) 400
- b) 650
- c) 950
- d) 1450

5. Quel sera le premier écoquartier du Brabant wallon ?

- a) Court Village à Court-Saint-Étienne

- b) L'ancienne sucrerie à Genappe
- c) L'ex-site GSK à Genval
- d) Courbevoie à Louvain-la-Neuve

6. Quelle commune possède la plus importante réserve foncière pour développer de l'habitat, avec 298 hectares ?

- a) Lasne
- b) Wavre
- c) Grez-Doiceau
- d) Chaumont-Gistoux

7. Quelle est la commune du Brabant wallon qui possède la plus petite superficie ?

- a) La Hulpe
- b) Hélécinne
- c) Braine-le-Château

8. Avec 14 habitants/hectare, quelle commune possède la plus importante densité du Brabant wallon ?

- a) Wavre
- b) Ottignies-Louvain-la-Neuve
- c) Waterloo
- d) Rixensart

9. Il existe une seule zone de baignade d'excellence en Brabant wallon. Laquelle ?

- a) Lac de Genval
- b) Renipont-plage à Lasne
- c) Parc de la Dodaine
- d) Étangs de Pécrot

10. Quel anniversaire fête le Brabant wallon cette année ?

- a) 15
- b) 20
- c) 25

> **Xavier Attout**

Réponses

1) c ; 2) a ; 3) c ; 4) b ; 5) a ; 6) a ; 7) b ; 8) c ; 9) b ; 10) b

Le CCBW fête ses 30 ans, la Province souffle 20 bougies

Passé-présent d'un explorateur de culture

30 ans de réalisations et de collaborations aussi variées qu'inattendues... le Centre culturel du Brabant wallon en a des souvenirs à partager ! En voici quelques-uns.

« **L**e CCBW a l'éternité devant lui, annonce crânement Jean-Marie Paquay, ancien vice-président, avant de revenir sur les premiers instants du centre culturel régional. *J'étais administrateur de la Maison de la culture de Wavre lorsqu'elle a fusionné avec celle de Nivelles. On travaillait déjà beaucoup avec Nivelles et l'animateur Louis Leduc sur la question du plan de secteur.* » (1) L'éducation permanente et les animateurs culturels s'étaient réunis autour de cet enjeu d'actualité et c'est cette dynamique, avec plus de cent vingt réunions locales et sous-régionales rassemblant les acteurs économiques, sociaux, culturels, les habitants, les associations... qui est, entre autres, à l'origine de la création, plus tard, de la Maison de l'urbanisme au sein du Centre culturel du Brabant wallon. « *À l'époque, le monde de l'éducation permanente n'était pourtant pas vraiment en connivence avec les foyers culturels existants. Il y avait même une forme d'allergie et de crainte que la diffusion artistique y soit privilégiée. Même au sein du MOC, j'ai dû mener un certain nombre de combats pour qu'on porte attention à la culture.* »

Dès le début, le CCBW, installé à Court-Saint-Étienne dans le dispensaire des anciennes usines Henricot, coordonne de nombreux secteurs allant de la création artistique à l'éducation permanente en passant par la réflexion urbanistique et la diffusion culturelle (notamment celle du théâtre à l'école). Le travail du centre

culturel se déploie déjà dans des domaines très variés.

En 1989, Jacques Benthuis, alors échevin de la Culture et de l'Enseignement à Ottignies-Louvain-la-Neuve, devient le deuxième président du CCBW. Il accepte cette fonction « pour un an et pas un mois de plus » et restera, finalement, pendant... 18 ans !

Un réseau se met en place

En 1993, Année de l'environnement, la Maison de l'urbanisme est créée dans la foulée de formations organisées par le Centre culturel du Brabant wallon pour les membres des commissions consultatives d'aménagement du territoire (CCAT). À partir de 1993, une cellule du CCBW coordonne deux contrats de rivière, celui de la Dyle (1996) puis de la Gette (2008), fusionnés en 2009. La mise en place de ces « sous-structures » semble avoir occupé, durant le début des années 90, le devant de la scène du CCBW qui se positionne sur le terrain de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. La Maison de l'urbanisme, première du genre en Wallonie, a l'originalité d'être intégrée à un centre culturel, ce qui a toujours eu des conséquences sur sa programmation où arts au sens large, éducation permanente et questions de cadre de vie se nouent sans cesse.

1995 est l'année de la création du Brabant wallon, 10^e province de Belgique.



C'est aussi une année de crise pour le CCBW. Elle se solde par un déficit et l'apport financier, précédemment amené par la Province du Brabant, risque d'être fortement diminué, ce qui fait peser la menace de perdre les subsides de la Communauté française qui, en conformité avec le décret de 1992, donne un franc pour chaque franc émanant du pouvoir de tutelle. Finalement, le CCBW finalisera son premier contrat-programme, en accord avec la toute nouvelle province.

En 1999, le Conseil provincial approuve le contrat culture qui engage pour quatre ans la Communauté française, la Province, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Court-Saint-Étienne et le Centre culturel du Brabant wallon. Un subside permet la réaffectation du Parc à Mitrailles de

Court-Saint-Étienne ainsi que l'opportunité pour le CCBW d'y organiser « *Le Temps des bourgeois* », un festival associant théâtre, musique, arts plastiques et danse.

La même année, le CCBW peut engager d'abord deux, puis trois animatrices dans le cadre du Maribel social (2). Aujourd'hui, celles qui forment la Coordination des centres culturels locaux sont cinq ! À cette époque, la dynamique du Pôle culturel du Centre se développe petit à petit et le CCBW devient, en 1997, acteur du redéveloppement de l'Ouest du Brabant wallon. « *La question de la reconversion de l'Ouest du Brabant wallon était à la fois économique et culturelle et c'était une première expérience de coopération entre les acteurs de ces deux domaines* »,

se souvient l'ex-président Jacques Benhuys. Le CCBW prend aussi part au programme européen Leader+ qui mène à la mise en place du GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne et crée ou soutient, par ailleurs, de nombreuses coordinations très actives, comme celle des écoles de devoirs, des organismes d'éducation permanente, le Centre régional d'intégration du Brabant wallon. Il contribue à regrouper de nombreux partenaires, notamment parmi les bibliothèques et dans les matières de la jeunesse, de l'art contemporain, du théâtre jeune public, de la musique et du cirque. Récemment encore, les initiatives en matière d'analyses partagées de territoire et de coopération montrent que le rôle de rassembleur pris par le CCBW dès l'origine, s'intensifie et s'affine au cours du temps.

Quelques projets en images : 1. "Installation vagabonde" médiation à l'art contemporain en 2007 - 2. "Yambi !", une centaine d'artistes congolais en tournée, en 2007 - 3. Cie Lady Cocktail, 1^{ère} résidence au Foyer populaire/Espace d'inventions en 2012 - 4. "Moi je rumine des pensées sauvages" spectacle d'été en 2014 - 5. "Le Temps des bourgeois", installation de P. Guaffi en 2003 - 6. "L'aménagement du territoire, je m'y frotte" animations scolaires dès 2013 - 7. Festival cirque "En l'air", 2014 - 8. Prix Jean Muno à Valérie de Changy pour "Fils de Rabelais" en 2010 - 9. Le "Bus Ottokar" en 2015 - 10. "Une place pour toi" en 2012 - 11. "Opéra pompier" en 2005 ©V.Vercheval - 12. "Carré d'art" en 1998 - 13. "Grand Tremplin" en 2013 ©E. Grégoir.



Montée de catégorie et décloisonnement

L'équipe au sein de laquelle sont passées une centaine de personnes a vu évoluer la culture d'entreprise et les modes de gestion. À la direction, Olivier Van Hee succède à Louis Leduc en 2002 et les différents secteurs du CCBW collaborent désormais de façon transversale sur les différents projets. Pendant cette période, le CCBW prend en charge, avec d'autres partenaires, l'organisation de spectacles d'été créés par la Maison Éphémère : en 2005, l'été verra se dérouler le premier d'entre eux, *La Noce du fils*, à Incourt. En septembre 2007, à l'instigation de Wallonie-Bruxelles International (WBI), a lieu Yambi ! ou la venue quelque 150 artistes congolais en tournée en Belgique et dans les pays limitrophes. Le CCBW est l'opérateur culturel chargé de la préparation et de l'organisation de la manifestation à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles et à l'étranger. Plus de 350 événements sont au programme. Toute l'équipe se mobilise également pour accompagner les artistes en autocar ou en pilotant des camionnettes. Le travail sur la transversalité et le décloisonnement des secteurs internes au CCBW bat son plein.

David da Câmara succède à Jacques Benthuyts durant l'été 2007. Il connaît l'époque de l'augmentation de la dotation de la Province qui permet la montée de catégorie du CCBW comme centre culturel régional, en 2009. La même année, par effet du code wallon de l'eau, les Contrats de rivière doivent se constituer en asbl. *« Nous avons tout tenté pour que le contrat de rivière Dyle-Gette soit intégré au CCBW. Abrisser à la fois une maison de l'urbanisme et un contrat de rivière donnait au CCBW une vision beaucoup plus globale de ses missions. Mais la Région wallonne n'en a pas démordu »* Au bout d'un dialogue particulièrement positif, pour que cette autonomisation et les 100 000 euros dont le CCBW était dès lors privé ne rompent pas le système de parité des pouvoirs associés, le conseil provincial a, à l'unanimité, à nouveau renforcé la dotation. En 2012, David da Câmara assiste aussi à la naissance du Foyer populaire/Espace d'inventions dans lequel presque une centaine de compagnies ont pu élaborer, peaufiner ou mettre la dernière touche à leurs créations.

Des projets-phares

En 2014, Edith Grandjean remplace Olivier Van Hee en tant que directrice, tandis que Louison Renault succède au prési-

dent David da Câmara. Le Centre culturel du Brabant wallon s'est constamment adapté aux réalités et besoins du territoire qu'il couvre, tout en proposant les récents projets-phares comme la plateforme Culturebw.be et le projet Ottokar, qui met à l'honneur le théâtre jeune public en Brabant wallon.

Pour Louison Renault, actuel président de l'institution, *« la salle de création multidisciplinaire est une spécificité qui fait la force du CCBW, tout comme l'important partenariat établi avec la Province et la présence d'une équipe soudée, performante et très investie. Cet espace lui offre aussi une meilleure visibilité aux yeux du public. S'il reste beaucoup d'inconnues sur le terrain du nouveau décret sur les centres culturels, l'important, est que l'on soit en bonne marche pour y adhérer. Le dossier de demande de reconnaissance est remis au 30 juin. »*

> **Caroline Dunski**

(1) Un plan d'aménagement, créé à l'échelle de la Wallonie à la fin des années 70, attribuant une fonction particulière à chaque parcelle du territoire et jugé très contraignant à l'époque.

(2) Fonds Maribel social pour le secteur socioculturel et sportif, créé par la Commission paritaire 329 en 1998.

Le Brabant wallon, cœur de talents

Pour Tanguy Stuckens, Député provincial en charge de la culture, *« dans le domaine culturel, le Brabant wallon joue un rôle essentiel en matière de proximité avec tous les acteurs locaux : les associations, les pouvoirs publics, les artistes... qui se caractérisent par leur qualité et leur multiplicité. Il y a une grande richesse et de nombreux joyaux, des sites patrimoniaux exceptionnels : le Théâtre Jean Vilar, la Fondation Folon, les Baladins du Miroir, la Ferme du Biéreau ou encore la Chapelle Musicale Reine Elisabeth, quelques lieux parmi tant d'autres. Le rôle de la Province est de faire vivre cette richesse, mais surtout de la partager avec tous les citoyens. »*

Le Député provincial souligne qu'à côté des opérateurs « traditionnels », de nombreuses asbl portent des projets à bout de bras, avec des moyens financiers très réduits. *« Il y a des centaines d'acteurs qui participent à la vie culturelle et nous nous devons de les soutenir. Que ce soit une pièce de théâtre, un livre, un sculpteur, un danseur... tous sont des acteurs clés du territoire*

susceptibles de bouleverser, d'émouvoir, d'éclairer les citoyens et de leur transmettre des messages, des valeurs, une autre vision du monde dans lequel ils vivent. Notre travail au quotidien consiste, à travers l'ensemble de nos actions, à mettre en lumière le talent dont regorge le Brabant wallon. »

« L'accès à la culture reste un défi majeur dont les réponses sont complexes, souligne Tanguy Stuckens. L'information, le coût ou la mobilité sont des aspects importants. Mais l'essentiel est de créer le cheminement, la démarche, le goût du citoyen pour la création culturelle. »

La Province soutient les artistes brabançons en orientant les opérateurs vers eux ou en les rassemblant et en les valorisant dans des événements tels que « Le Livre tout proche » qui permet la rencontre des nombreux auteurs du Brabant wallon avec leurs lecteurs et qui aura lieu le 25 octobre au Château de La Hulpe. Elle met également à disposition les ouvrages de centaines d'auteurs

brabançons dès leur sortie au travers du réseau des bibliothèques.

Lorsqu'il regarde dans le rétroviseur des 20 dernières années, Tanguy Stuckens se réjouit de l'offre culturelle extrêmement variée. *« Notre souhait est de permettre que les Brabançons soient conscients de l'incroyable qualité de ce qui se crée et se joue à deux pas de chez eux, sans rougir de la comparaison avec les métropoles que sont Bruxelles, Liège et Namur. »*

> **C. Du.**





INVITATION

CINÉMA EN PLEIN AIR !

Dans six communes de la Hesbaye brabançonne

Au programme :
rire, émotion, magie, larmes et action,
le tout dans une ambiance conviviale

> 22/08 à Jodoigne-Souveraine

Les Visiteurs

> 28/08 à Héléciné

Les Vacances du petit Nicolas

> 29/08 à Orp-le-Grand

L'Ours Paddington

> 30/08 à Beauvechain

La Famille Bélier

> 04/09 à Perwez

Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre

> 05/09 à Ramillies

Shaun le Mouton : le film

Gratuit

Début des séances
à la tombée de la nuit
vers 21h - 21h30
010 22 91 15

www.hesbayebrabanconne.be
www.ccbw.be



067 64 74 13 - el-tourniket@hotmail.com -
www.el-tourniket.com

di 26/7 et 23/8, à Genval / rallye touristique

À la découverte de notre patrimoine fontaines

Grâce au carnet de visite conçu par le Musée de l'Eau et de la Fontaine, partez en famille à la découverte de fontaines du Brabant wallon sur un parcours touristique d'environ 70 km.
02 654 19 23 - www.lemuseeделеauetdelafontaine.be

sa 1/8 à 20h30, à Ittre / musique

Musique au parc : Patasola

À l'accordéon, au balafon, aux tambours, les musiciens jouent et chantent des compositions empruntées aux cultures afro-indiennes des rivages caribéens ou pacifiques de Colombie. Synonyme de fête, de partage et de réunion, la Cumbia se déclinera avec Patasola, six musiciens sur-vitaminés qui forment l'un des meilleurs groupes à danser !
067 64 73 23 - www.ittreculture.be

du 3 au 7/8 de 10h à 15h30, à Braine-l'Alleud, du 24 au 28/8 de 10h à 17h, à Céroux-Mousty / stage BD

La bande des idées

Créer une bande dessinée seul ou à plusieurs, une BD dont vous êtes les auteurs, les scénaristes, les dessinateurs ou tout à la fois, selon vos envies et préférences. Votre mission : créer un univers en BD dans lequel vivra un héros un peu particulier, puisqu'il s'agira d'un homme politique fictif. Une BD qui se construit comme les séries télévisées avec plusieurs saisons, plusieurs scénaristes et une palette d'acteurs. Venez avec vos idées, que vous soyez dessinateur ou non, amateur d'images ou d'histoires, pas d'inquiétude ! Pour mener à bien votre mission, vous serez accompagnés d'un dessinateur, d'un scénariste et de spécialistes de la politique.
02 384 04 59 - info@colorados.be
010 41 96 97 - info@centrenerveux.be

Cet agenda est absolument incomplet !
Consultez nos articles et Culturebw.be,
vitrine de la culture en Brabant wallon



agenda 7-8/15

épinglé pour vous...

Jusqu'au 30/7, à Louvain-la-Neuve / exposition
Résine et couleur, une exploration du pli

Jeanne Duplicy explore le pli des vêtements, la trace des corps sous l'étoffe et s'aventure dans la technique de l'aquatinte et de la pointe sèche finement travaillée. La gravure a pour elle une force expressive particulière que l'on retrouve dans l'intensité des contrastes qui vont du noir au blanc, en passant par une multitude de gris ! De son côté, Aurélie Delimoy explore le pli des corps, leurs imperfections discrètes. Ses crayons de couleurs révèlent avec justesse et une extrême délicatesse ces petites parcelles oubliées.
02 737 19 63 - louvain-la-neuve@pointculture.be - www.lln.pointculture.be

Jusqu'au 1/11, à La Hulpe / exposition

Agence de voyages imaginaires

Deux cents œuvres originales inédites et un voyage virtuel dans une valise monumentale au parc Solvay vous invitent à plonger dans l'univers de Jean-Michel Folon, à vous glisser dans ses thèmes de prédilection : l'humour, l'évolution des personnages, la déclinaison de ses personnages-objets et beaucoup d'autres.
02 653 34 56 - www.fondationfolon.be

Jusqu'au 11/11, à Wavre / exposition

1815 pour les Nuls

Cet été, la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonne sera envahie par des milliers de petits soldats. L'exposition retrace les combats entre les troupes napoléoniennes et les Alliés, ainsi que la Campagne de Belgique en juin 1815. Les figurines traduisent les différentes facettes de la réalité sur le terrain de cette épopée mythique.
010 22 03 58 - info@mtab.be - www.mtab.be

les di 12 et 26/7, 9 et 23/8 à Villers-la-Ville / visite guidée

Jardin de plantes médicinales à l'Abbaye de Villers-la-Ville

Connaissez-vous l'aigremoine, la tanaisie ou encore la pulmonaire ? Les 26/7 et 23/8, le guide vous présentera plus de 30 plantes utilisées par Hildegarde de Bingen, célèbre abbesse et femme-médecin du 12e siècle. Vous souhaitez soigner les petits maux du quotidien ? Les 12/7 et 9/8, l'herboriste Marie Fripiat vous fera découvrir les vertus médicinales actuelles des plantes. Elle vous présentera également quelques remèdes pour soigner. La visite se clôturera par la dégustation d'une tisane.
Réservations indispensables au 071 88 09 80 - info@villers.be

di 19/7 à 10h, à Ittre / repas, nature et balade

Traditionnelle balade Mon Plaisir

Après une balade dans les Bois de Fauquez et de la Houssière, l'association El Tournikèt, qui œuvre à la sauvegarde du patrimoine pédestre de Virginal, vous invite à déguster un repas au domaine Mon Plaisir.

invitation

visite guidée

Lille - Écoquartier et espaces verts, une solution contre l'étalement urbain

Programme - 25 septembre 2015

> Lille et Lomme

- Le centre EuraTechnologies
- L'écoquartier des Rives de la Haute Deûle

> Pause déjeuner au sein du parc Mosaïc

> Le Parc de la Deûle

- Introduction avec Pierre Dhenin, directeur de l'Espace Naturel Lille Métropole
- Visite du site des Anseueilles et de la Gîte avec Yves Hubert, architecte paysagiste chez JNC International



Entre Lille et Lomme, le long du canal de la Deûle, 100 ha d'anciens terrains industriels sont en cours de mutation : développement d'un pôle d'excellence économique avec le centre EuraTechnologies et naissance d'un écoquartier « Les Rives de Haute Deûle », lauréat du prix de l'aménagement urbain en 2010. Densification de l'habitat, gestion durable des eaux pluviales et mobilité douce sont les principaux axes du projet, sans oublier la redécouverte du canal.

Toujours le long de la Deûle, au sud du territoire de Lille, la métropole a créé « le Parc de la Deûle », un projet de 400 ha aujourd'hui et de 4 300 ha à terme qui reçu le Grand prix national du paysage en 2006 et le Prix du paysage du Conseil de l'Europe en 2010.

« Le Parc de la Deûle » consiste en un maillage d'espaces résiduels entretenus par les mêmes objectifs : protéger les champs captants pour l'eau de Lille, lutter contre l'étalement urbain, lutter contre les inondations et rendre accessible une nature oubliée et parfois maltraitée.

La Maison de l'urbanisme vous invite à découvrir, à travers ces projets, la recette lilloise de la lutte contre l'étalement urbain : réemploi des friches industrielles, densification de l'habitat et préservation des espaces naturels, tout en usant au mieux des contraintes hydrographiques.

Plus de détails sur le contenu des visites ?

Visitez notre site www.mubw.be

Lieu de départ : Court-Saint-Étienne, Place Baudouin 1er.

Heure de départ : Vendredi à 7h30, en car. Retour vers 19h30.

Participation : 20 € tout compris.

Inscription obligatoire par courriel ou téléphone avant le vendredi

11 septembre : m.urbanisme@ccbwb.be - 010 62 10 53

